

Date de réunion (horaires) :	19/11/2024
Participant(e) GTV BFC :	DIMBERTON Alexandre
Organisateur :	GDS 71
Lieu de réunion :	Syndicat des mineurs, MONTCEAU LES MINES
Cadre de la réunion :	Assemblée Générale
Thème de la réunion :	
Ordre du jour :	Rapport financier Situation sanitaire Rapport d'activité Rapport moral
Compte rendu synthétique :	<p>1. <u>Rapport financier</u></p> <p>Sur l'exercice 2023/2024, le chiffre d'affaires du GDS 71 est de 2 039 000 €, pour un résultat bénéficiaire de 8569 € (contre un déficit de 105 353 € sur l'exercice précédent). Les comptes sont donc revenus à l'équilibre malgré la suppression de l'aide du Conseil Régional.</p> <p>La négociation des tarifs préférentiels avec Agrivalys a permis une économie totale de 568 390 euros sur les frais d'analyses des adhérents.</p> <p>2. <u>Situation sanitaire</u></p> <p><u>Brucellose</u></p> <p>Les résultats de la campagne de prophylaxie sont favorables mais le taux de prélèvements sur les avortements est faible (seulement 10% des avortements font l'objet d'un prélèvement).</p> <p><u>Tuberculose</u></p> <p>En France, 72 foyers de tuberculose bovine ont été détectés dont 57% en région Nouvelle Aquitaine. En Saône et Loire, le dernier foyer date de 2012. En Côte d'Or, la situation s'est grandement améliorée, un seul foyer a été détecté dans la vallée de l'Ouche, la zone à risque s'est donc rapprochée de la Saône et Loire.</p> <p><u>Maladies vectorielles</u></p> <p>345 foyers de FCO 8 sont confirmés en Saône et Loire dont le tiers sur des ovins. Le sérotype 3 commence à apparaître dans le nord du département.</p>

La MHE continue sa progression, seule une partie ouest du département est en zone règlementée.

La vétérinaire du GDS des Pyrénées atlantiques a amené son témoignage sur l'épidémie de MHE qui les a touchés en 2023. La propagation d'un cheptel à l'autre au sein d'une même commune est très rapide, la clientèle d'un vétérinaire a été traversé en moins de 3 semaines.

Les cheptels touchés présentent entre 1 et 3 bovins morts mais cette mortalité peut monter à 20 animaux. Beaucoup d'animaux deviennent des non valeurs économiques avec un amaigrissement et des boiteries chroniques forçant à les euthanasier. Si les bovins sont traités dès la première phase d'hyperthermie (avant l'apparition des aphtes et de la nécrose du bourrelet incisif) le taux de guérison est fortement amélioré. Ce département n'est pas dans la zone vaccinale, toutefois, un an après, le nombre de cas cliniques est négligeable.

J'ai pris la parole au nom du GTV en incitant les éleveurs présents à protéger leurs cheptels grâce à la vaccination : nous avons la chance d'avoir un vaccin avant que la maladie nous atteigne, profitons-en !

IAHP

Un foyer en basse-cour a été détecté en Saône et Loire sur des oies près d'Autun le 09 octobre 2024.

IBR

Au niveau national, 95.9% des cheptels sont indemnes contre 95.1% en 2023. L'objectif est de 99.8% en 2027.

En Saône et Loire, 97.4% des cheptels sont indemnes en juin 2023, il reste 17 cheptels dans 13 communes.

Le nouvel arrêté ministériel oblige désormais l'élimination des bovins positifs dans un délai de 6 à 36 mois selon le taux d'infection du cheptel. A compter du 1^{ier} janvier 2026, les animaux destinés aux ateliers d'engraissement dérogatoires devront être indemnes d'IBR.

BVD

Le dépistage sur les boucles auriculaires se poursuivra pour continuer à qualifier les animaux. 67 IPI ont été détectés en un an grâce aux boucles auriculaires, le taux de non IPI est de 99.7%.

Concernant les contrôles à l'introduction, 89 bovins ont réagi positif dans 48 cheptels soit un taux de 0.1%. L'arrêté du 1^{ier} décembre 2023 qui réglemente les mouvements de bovins vis-à-vis de la BVD sera étendu à l'ensemble des départements de la région.

BESNOITIOSE

Une étude est menée depuis novembre 2023 en collaboration avec la région pour définir les bonnes méthodes de lutte intrachaptel.

En Saône et Loire, 20% des bovins de plus de 24 mois ont été dépistés, seuls 119 bovins sont revenus positifs, le département n'est pas encore trop contaminé. Le kit introduction proposé par Agrivalys a permis de détecter 409 bovins positifs lors des introductions.

3. Rapport d'activité

La campagne de prophylaxie 2023 2024 a été marquée par la poursuite de l'allégement en IBR. Il est rappelé aux vétérinaires de prélever 100% des animaux sur le DAP, tout animal dangereux, absent ou fait récemment à l'introduction doit obligatoirement être remplacé, les animaux destinés à la boucherie doivent être prélevés, il s'agit d'un sondage. Au total 72 dossiers ont été relancés en raison d'un taux de réalisation insuffisant en prophylaxie allégée.

5 sessions de formation ont rassemblé 68 éleveurs de bovins sur des thèmes variés : Parage, BEA, Fourrage, éleveur infirmier.

2 sessions de formation ont rassemblé 14 éleveurs d'ovins caprins sur les pathologies respiratoires et l'autopsie.

4. Rapport moral

Julien CHARDEAU réaffirme sa croyance au mutualisme, il se présentera une nouvelle fois aux prochaines élections.

Il remercie tous les partenaires du GDS 71, les vétérinaires et le GTV BFC pour les échanges et les conseils précieux.